

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le treize décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

N° 177/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 décembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 décembre 2022

Objet de la délibération :

Partageons Nos Sports : Projet Sportacle - Demandes de subventions

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	49
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	17
· Excusé(e)s :	13
· Non excusé(e)s :	15
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Sébastien LAITHIER à Franck COLLINET, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Philippe BOUQUET à Patricia PAQUIEZ, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Patrick SEBILE à Gérard COULET

Suppléé(e)s Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Florence PAUL par Véronique MARLE

Excusé(e) Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Jean-Marc CARGNINO, Jean-Marie DALOZ, Vanessa DORDOR, Pascal DUGOURD, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Yves MOUGIN, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Daniel PERNIN, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY, Emmanuel VIENNET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la politique culturelle et sportive de la CCLL,
Vu l'inscription du projet « Sportacle » de la Compagnie TeraLuna aux orientations budgétaires 2023 dans le cadre du dispositif du Département « Partageons Nos Sports »,
Vu le plan de financement prévisionnel en annexe,

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à :

- Solliciter la Région pour une subvention dans le cadre du Dispositif Idylle à hauteur de 18 571 €
- Solliciter la CAF pour une subvention dans le cadre de l'Appel A Projet intitulé « Tous famille » à hauteur de 8 000 €

Fait et délibéré en séance, le 13/12/2022
Pour Extrait certifié,
Jean-Claude GRENIER
Président

BUDGET PREVISIONNEL SPORTACLE # 3

Attention, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'inflation, ils sont en références de l'édition 2 de février 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221213-177-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

DEPENSES

TRAVAIL PREPARATION ET ACTIONS ARTISTIQUES

Masse salariale pour 4 personnes

10 980,00 €

Régisseur général (40 h + 30 h en action artistique)

Assistance mise en scène (30 h coordination)

Costumière (30 h)

Metteur en scène (40 h entrainements - 40 h concertation et réunion - 60 h action artistique - et travail d'adaptation du scénario (non évaluable))

Frais de déplacements (frais réels)

650,00 €

SEMAINE DE RESIDENCE ET DE MATCHS

Masse salariale pour 11 personnes

16 395,00 €

technicien : 4 personnes

artistes : 6 personnes

Chargée de production

Logements 12 personnes

1 200,00 €

Repas 12 personnes

2 000,00 €

LOCATION TECHNIQUE SON ET LUMIERE (ARTDAM)

1 700,00 €

ACHATS MATERIELS

1 450,00 €

tenues sportifs - panneau sponsors....

GESTION DES PAIES

380,00 €

Frais de déplacement (frais réels)

780,00 €

Catering

400,00 €

Frais de structure

1 636,00 €

Support de communication, travail graphiste

3 000,00 €

SACD

1 000,00 €

Total des charges

41 571,00 €

RECETTES

Communauté de Communes Loue Lison: 24% du montant total de l'action culturelle

10 000,00 €

Prise en charge factures par le Département

5 000,00 €

CAF dispositif "Tous Famille"

8 000,00 €

Région dispositif Idylle 2023

18 571,00 €

Total des produits

41 571,00 €